



Ecole à distance karis formation

Par **marie9060**, le **02/11/2017 à 00:39**

Bonjour,

Je me suis inscrite chez karis formations juillet 2016 cela fais 1 an passé j'aimerais résilier le contrat le contrat car j'ai trouvé une formation en alternance je paye donc pour rien et de plus j'ai d'autres coût financier sachant que je suis encore inscrite chez eux jusqu'en 2019 et j'ai déjà reçu un premier colis de cours

J'aimerais savoir si je peux résilier ? et quels conséquences va-t-elle engendrer ?

Par **amar2**, le **26/03/2018 à 10:01**

Bonjour,

J'espère que l'histoire c'est arrangée, comment tu a fait ?